#### République Française Nom de l'assemblée

Nombre de membres	Séance du mardi 23 juin 2015
en exercice: 15	L'an deux mille quinze et le vingt trois juin l'assemblée régulièrement convoqué le
	12 juin 2015, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard LAURAIN (Maire)
Présents: 13	
·	Sont présents: Gérard LAURAIN, Alain PETITBON, Daniel BOUCHER, Laurent
Votants: 13	DEN HAERINCK, Mireille LE MESLE, Gabrielle LABBE, Sophie DELHÔME,
	Patrick ANGOULEVANT, Annaïck DODEMAN, Jean Pierre LIZEE, Joëlle
	DECLERCQ, Hervé OUDOUX, Gérard GHEKIERE
	Représentés:
	Excuses: Bruno MALON, Jocelyne SANGLEBOEUF
	Absents:
	Secrétaire de séance: Sophie DELHÔME

Objet: Subvention - DE 2015 17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 280€ au Club du Sourire.

# Objet: Mobilier scolaire - DE 2015 18

L'ouverture d'une 5ème classe au groupe scolaire oblige à l'achat de mobilier. Après avoir concerté les différents fournisseurs, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Manutan pour la somme de 2830.03€.

Cette dépense est financée par la Commune et inscrite au Budget Primitf, section investissements.

Une subvention sera demandée au titre de la réserve parlementaire.

### Objet: Vote de credits supplémentaires - DE 2015 19

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT:		DEPENSES	RECETTES	
61522	Entretien bâtiments		-3095.00	
73925	Fonds péréquation ress. interco.,commun.		3095.00	
		TOTAL:	0.00	0.00
INVESTISSEMENT	VESTISSEMENT:		DEPENSES	RECETTES
2184	Mobilier		2000.00	
2313	Constructions		-2000.00	
		TOTAL:	0.00	0.00
		TOTAL:	0.00	0,00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à PISEUX, les jour, mois et an que dessus.

## Objet: Aménagement pépinière

Après exposé et discussion sur l'aménagement de la pépinière et notamment la création de lots à bâtir, de nouveaux plans précis et des estimations des coûts des infrastructures seront demandées.

Objet: Permis de construire Lenfant:

Mr le Maire informe le Conseil qu'une demande en annulation a été faite par Mme Houet pour le permis de construire délivré à Mr Lenfant pour l'implantation d'un hangar de stockage au silo.